

<https://www.snetap-fsu.fr/Mobilite-automne-2018-defendre-les-dotations-ATLS-des-EPL.html>



Mobilité automne 2018, défendre les dotations ATLS des EPL

- Les Dossiers - Fonctionnement des EPL - Dotation ATLS - Dotation ATLS des lycées et mobilité générale -



Date de mise en ligne : jeudi 13 septembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dans le cadre de sa mobilisation pour la défense et l'amélioration des conditions de travail des personnels Administratifs, Technicien et de personnel de Santé (ATLS) des établissements scolaires, le SNETAP-FSU poursuit sa campagne "TOUS LES POSTES À LA MOBILITÉ". Lors des campagnes de mobilité précédentes, cette action avait permis, avec le concours de nombreuses sections de faire "ré-apparaître" plusieurs postes "oubliés" par la DGER.

De plus, au CTEA de mars 2018, la DGER a - enfin ! - mis à disposition des représentant.es des personnels un tableau récapitulatif régional des dotations ATLS. Ainsi, ce tableau montre-t-il notamment un déficit de plus de 10% de postes administratifs (1269.5 postes) au regard de la dotation d'objectif (1432.66) fixée par l'administration elle-même !

Ce constat doit nous amener, de nouveau, localement lors des conseils d'administration de mai-juin prochain, régionalement dans les CTREA et nationalement en CTEA à exiger l'abondement des dotations, dans le cadre des discussions budgétaires qui vont s'ouvrir pour le budget 2019 de l'Etat.

Étape 3 : publication de l'additif de note de la campagne de mobilité générale de l'automne 2018

[lire la note](#)

Étape 2 : publication de la note de la campagne de mobilité générale de l'automne 2018

[Consulter la note ici](#)

Chaque section doit recenser les postes publiés en comparant cette liste aux besoins exprimés. Les écarts doivent nous être transmis pour nous permettre de saisir la DGER afin de faire inscrire ces postes "oubliés" dans l'additif qui sera publié

Étape 1 : l'ouverture de la campagne de mobilité générale de l'automne 2018

Est sortie ce jour la note de service qui fixe les grandes étapes de l'organisation de la campagne de mobilité des ATLS. Vous retrouverez dans le tableau ci-dessous les dates.

[Lire la note](#)

rappel : [modèle de calcul de la dotation ATLS](#)

A partir de ce modèle de calcul, des dotations actuelles, les représentants des personnels peuvent recenser les postes manquants au regard des besoins réels avant le 13 juin 2018.

Étape de la campagne ATLS automne 2018	Dates }
CIRCULAIRE PRINCIPALE	
Début du recueil des demandes d'ouverture de postes par les responsables de programmes	25 avril 2018

Mobilité automne 2018, défendre les dotations ATLS des EPL

Limite de remontée des demandes d'ouverture de postes Les demandes parvenues après cette date ne seront pas traitées à la circulaire principale	13 juin 2018
Publication de la liste principale sur BO-Agri	5 juillet 2018
Ouverture de portail de télécandidature (agents MAAF uniquement)	6 juillet 2018
Limite de candidatures pour les agents	5 août 2018
ADDITIF	
Début du recueil des demandes d'ouverture de postes par les responsables de programmes	11 juillet 2018
Limite de remontée des demandes d'ouverture de postes Les demandes parvenues après cette date ne seront pas traitées	30 août 2018
Publication de la liste additive sur BO-Agri	13 septembre 2018
Ouverture de portail de télécandidature (agents MAAF uniquement)	14 septembre 2018
Limite des candidatures pour les agents du MAAF : Fin de saisie des candidatures par télédéclaration	23 septembre 2018